

Eglise du Saint-Sacrement à Liège
Chapelle de Bavière à Liège - Eglise Saint-Lambert à Verviers

Feuilletts 315 à 321
Lundi 31 mai à dimanche 6 juin 2021

**LETTRE DES CHRETIENS DE VIENNE
ET DE LYON
A LEURS FRERES D'ASIE ET DE
PHRYGIE
SUR LES MARTYRS DE LYON DE 177**

Nous reprenons ici le texte de la plaquette éditée à l'occasion des 1800 ans du martyre (1977) et reprise dans le hors-série du magazine *Église à Lyon* sur *La Lettre des martyrs de 177* (avril 2005, 48 pp., pp. 21-41).

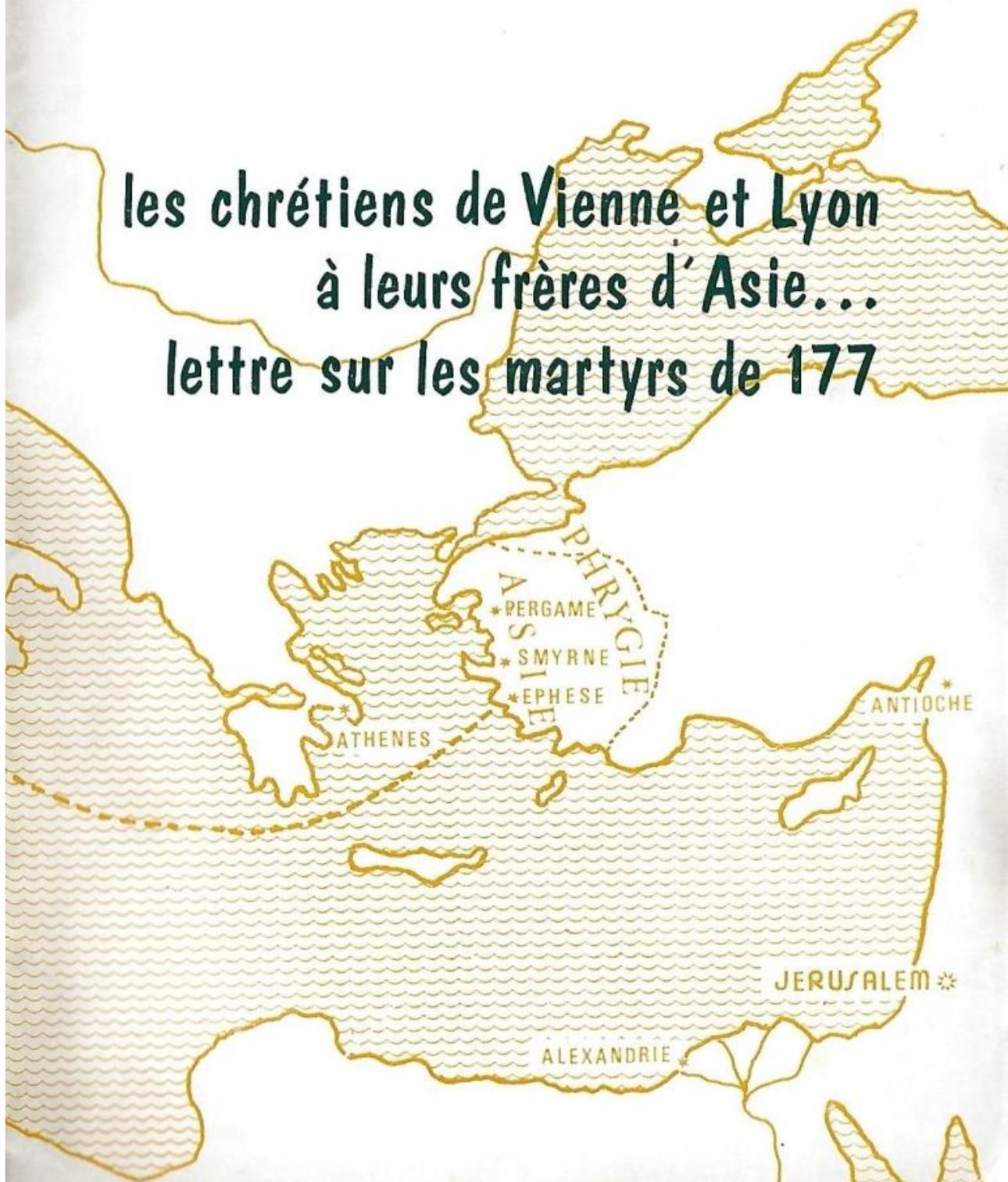
La *Lettre des chrétiens de Lyon* est tirée de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée (H. E., V, Prologue 1-4 et chapitres 1-4), éditée par G. Bardy dans la collection « Sources chrétiennes », n° 41, pp. 4-28.

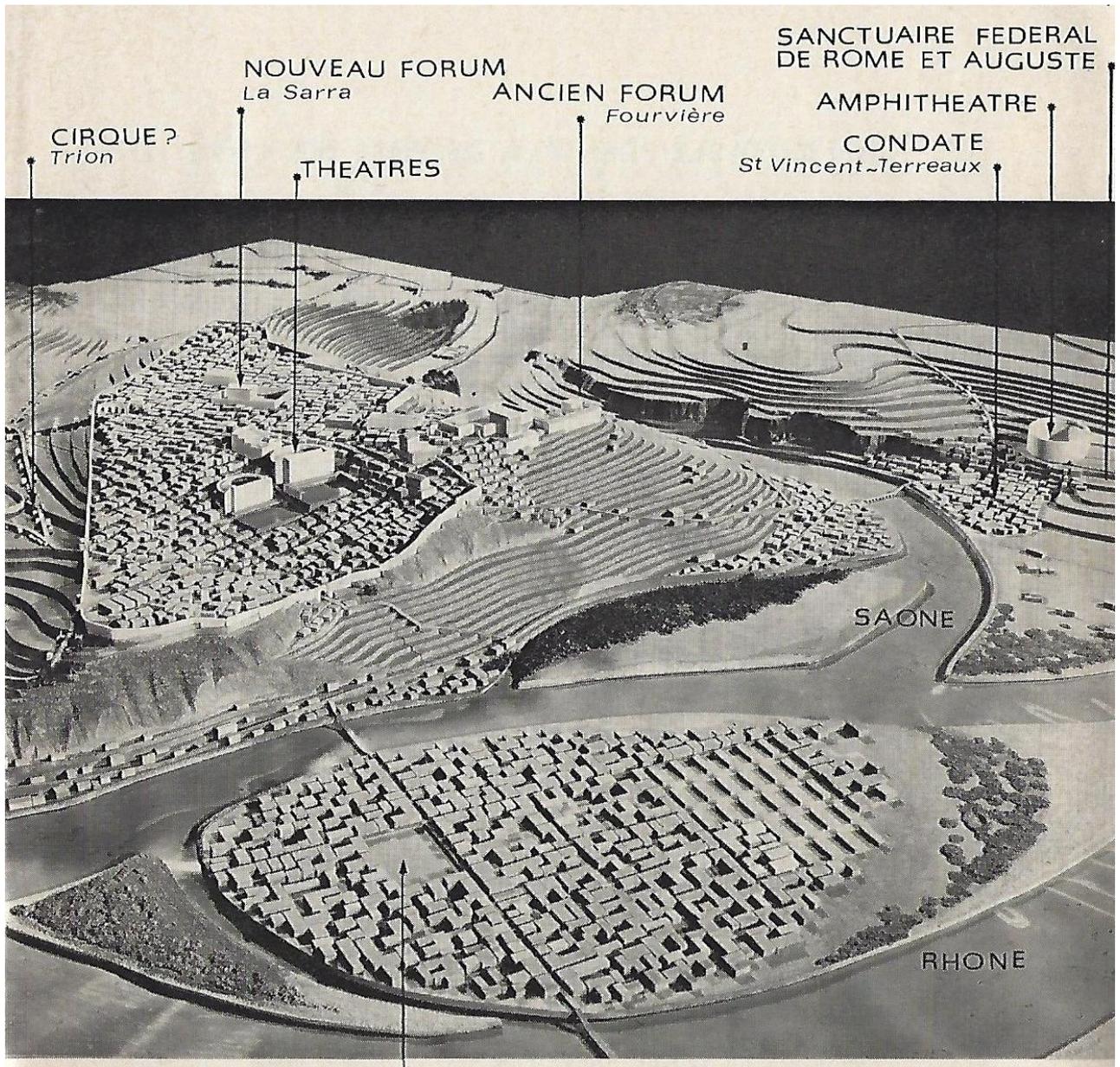
La traduction du texte grec est du Père Claude Mondésert, s. j., à l'exception des deux derniers extraits (H. E. V, 3-4) : traduction de Gustave Bardy retouchée et parue dans la collection « Sagesses Chrétiennes », Paris, Le Cerf, 2003.

Le texte de la *Lettre des chrétiens de Lyon* est en caractères romains, les commentaires d'Eusèbe sont en italiques. Pour faciliter la lecture de cette lettre, l'éditeur a introduit des sous-titres.



**les chrétiens de Vienne et Lyon
à leurs frères d'Asie...
lettre sur les martyrs de 177**





Maquette de LYON au second siècle
(au musée de la civilisation gallo-romaine)

Lettre des chrétiens de Vienne et de Lyon à leurs frères d'Asie et de Phrygie

L'historien Eusèbe raconte...

(Prologue)

(Pr. 1) L'évêque de l'Église de Rome, Soter, meurt la huitième année de son épiscopat. Éleuthère lui succède, le douzième après les Apôtres. La dix-septième année de l'empereur Antoninus Verus (Marc Aurèle), en certaines régions de la terre, la persécution contre les chrétiens se ralluma avec plus de violence. L'attaque vint du peuple des diverses cités et des milliers de martyrs se distinguèrent. On peut du moins le supposer d'après ce qui arriva dans une seule nation : ces faits se trouvent avoir été transmis pour la postérité ; ils sont, en effet, dignes d'un souvenir impérissable. (Pr. 2) Le texte intégral du récit très complet de ces événements, nous l'avons placé dans le Recueil des martyrs ; l'exposé qu'il contient n'est pas seulement historique, mais aussi doctrinal. J'ai fait un choix de tout ce qui peut convenir au présent ouvrage ; je vais le présenter maintenant.

(Pr. 3) Certains auteurs de récits historiques ont simplement consigné par écrit des victoires guerrières, des trophées conquis sur les ennemis, des hauts faits de généraux et des actes de courage de soldats qui se sont souillés de sang et de meurtres innombrables pour la cause de leurs enfants, de leur patrie et de leurs autres intérêts. (Pr. 4) Quant à nous, le récit où nous exposerons la manière de se conduire selon Dieu comportera la guerre très pacifique menée pour la seule paix de l'âme et les noms de ceux qui y ont montré leur bravoure pour la cause de la vérité plutôt que de la patrie, pour celle de la religion plutôt que de leurs affections les plus chères – tout cela sera comme gravé sur la pierre pour l'éternité. Notre récit proclame la fermeté des

athlètes de la religion, leurs souffrances courageuses et les trophées qu'ils ont conquis sur les démons. Nous garderons éternelle mémoire de leurs victoires sur les ennemis invisibles et, à cause de tout cela, des couronnes qu'ils ont obtenues.

(Chapitre I)

(I, 1) C'est en Gaule que fut établi le stade des combats que nous mentionnons. Ses métropoles célèbres, qui l'emportent sur les autres villes du pays, s'appellent Lyon et Vienne ; elles sont l'une et l'autre traversées par le Rhône, fleuve qui arrose de flots abondants la région tout entière. (I, 2) Les illustres Églises de ces cités envoient la lettre que voici sur leurs martyrs, aux Églises d'Asie et de Phrygie. Voici comment elles racontent ce qui s'est passé chez elles. (I, 3) Je vais rapporter leurs propres paroles.

Les serviteurs du Christ en séjour à Vienne et à Lyon en Gaule, aux frères d'Asie et de Phrygie qui ont la même foi et la même espérance que nous en la Rédemption : paix, grâce et gloire de la part de Dieu le Père et du Christ Jésus notre Seigneur.

L'attaque vient du peuple

(I, 4) Ils poursuivent par un préambule et commencent leur récit en ces termes :

La grandeur de la persécution qui s'est produite ici, la violente colère des païens contre les chrétiens, tout ce qu'ont supporté les bienheureux martyrs, nous ne sommes pas capables de le dire et il n'est pas possible non plus de le décrire en détail. *(I, 5)* Car c'est avec toutes ses forces que l'Adversaire s'est jeté sur nous, préluant déjà au déchaînement qui marquera son avènement. Il a passé partout, en préparant les siens, en les exerçant d'avance contre les serviteurs de Dieu, de sorte que non seulement nous

étions écartés des maisons, des bains, du forum¹, (I, 6) mais encore on défendait absolument à n'importe lequel d'entre nous de paraître en quelque lieu que ce fût.

Cependant la grâce de Dieu prit la tête de notre combat : elle mit à l'abri les faibles et rangea face à l'ennemi des piliers solides capables d'attirer sur eux par leur endurance tous les assauts du Malin. Ceux-là marchaient à sa rencontre, en supportant toutes sortes d'outrages et de mauvais traitements. Regardant le tout comme peu de chose, ils se hâtaient vers le Christ et montraient véritablement que « *les souffrances du temps présent ne comptent pas au regard de la gloire qui sera révélée pour nous* »².

(I, 7) Tout d'abord, ils endurèrent généreusement les sévices que la foule ameutée multipliait contre eux. Hués, frappés, traînés à terre, dépouillés, lapidés, séquestrés, ils subirent tout ce qu'une populace enragée se plaît à infliger à des adversaires et à des ennemis.

(I, 8) Puis on les fit monter au forum. Interrogés devant le peuple par le tribun et les premiers magistrats de la ville, ils confessèrent³ leur foi ; ils furent ensuite enfermés dans la prison jusqu'à l'arrivée du légat. (I, 9) Plus tard, ils furent conduits devant le légat, et cet homme usa de toute la cruauté habituelle à notre égard.

¹ Le forum : dans les villes romaines, la place centrale où se trouvent les principaux monuments publics. A Lyon, il était sur la place de Fourvière.

² *Romains* 8, 18.

³ Les mots « *confesser* » et « *confession* », employés ici, n'ont pas du tout, dans les textes de l'Antiquité chrétienne, le sens que lui donnent aujourd'hui les catholiques. Ils désignent cet aveu de leur foi que font les chrétiens persécutés devant les tribunaux. Cet aveu, qui était souvent une courageuse proclamation de leur appartenance au Christ, on le verra plus loin, leur valait le nom de « *confesseur* ».



Amphithéâtre des Trois Gaules à Lyon, quartier de la Croix-Rousse

Un notable chrétien prend la défense des siens

Vettius Epagathus, l'un des frères, possédait la plénitude de l'amour envers Dieu et envers le prochain ; sa conduite était si parfaite que, malgré sa jeunesse, il méritait lui aussi le même témoignage que le vieillard Zacharie. Il avait, en effet, « *marché dans tous les commandements et les volontés du Seigneur, d'une manière irréprochable* »⁴, toujours prêt à rendre service au prochain, plein de zèle pour Dieu et bouillonnant de l'Esprit. Un homme de cette trempe ne toléra pas un procès mené de manière si déraisonnable contre nous ; il en fut outré et réclamait d'être entendu lui aussi : il prend la défense des frères et affirme qu'il n'y a chez nous ni athéisme ni impiété.

⁴ Cf. *Luc* 1, 6.

(I, 10) Ceux qui entouraient le tribunal se mirent à le huer – c'était, en effet, un homme en vue – et le légat ne supporta pas la juste défense qu'il venait ainsi de présenter, mais lui demanda seulement s'il était lui aussi chrétien. Epagathus confessa sa foi d'une voix forte et il fut élevé à l'ordre des martyrs. Lui qui s'était comporté en défenseur des chrétiens, il avait en lui le Défenseur, l'Esprit, plus encore que Zacharie. Il l'avait manifesté par la plénitude de l'amour, ayant jugé bon, pour la défense de ses frères, de risquer jusqu'à sa propre vie. Il était, en effet, et il est, un authentique disciple du Christ, « *accompagnant l'Agneau partout où il va* »⁵.

Certains chrétiens n'étaient pas prêts

(I, 11) À partir de ce moment-là, on distingua parmi les autres ceux qui étaient visiblement prêts à être les premiers martyrs ; avec toute leur ardeur ils confessèrent leur foi et rendirent témoignage jusqu'au bout. Mais on en voyait aussi qui n'étaient pas prêts ni exercés ; ils restaient encore faibles, incapables de soutenir l'effort d'un grand combat. Pour une dizaine d'entre eux, ce fut même une défaite ; ils nous causèrent une grande tristesse, une douleur immense ; de plus, ils brisèrent l'ardeur de ceux qui restaient et n'avaient pas encore été arrêtés. Ceux-ci, malgré toutes sortes d'épreuves, assistaient les martyrs et ne les abandonnaient pas. (I, 12) À ce moment-là, nous étions tous saisis d'une grande peur devant l'incertitude de la confession (qu'on exigerait de nous) : ce n'est pas que nous redoutions les mauvais traitements qu'on nous infligerait, mais nous regardions le but et nous craignions la chute de l'un de nous.

⁵ Cf. *Apocalypse* 14, 4.

Les arrestations se multiplient

(I, 13) Cependant, chaque jour on en arrêta encore d'autres, ceux qui en étaient dignes, et ils complétaient le nombre des martyrs. Si bien que furent réunis tous ceux qui dans les deux Églises (de Vienne et de Lyon) étaient fervents et sur qui reposait principalement la vie de ces Églises.

(I, 14) On arrêta aussi certains païens, domestiques de nos chrétiens, car le légat avait donné l'ordre officiel de nous rechercher tous. Ces gens-là, pris au piège de Satan, effrayés par les tourments qu'ils voyaient infliger aux saints, sous la pression des soldats nous accusèrent faussement de festins de Thyeste, d'incestes dignes d'Œdipe⁶, et de tout ce qu'il ne nous est pas permis de dire ou d'imaginer, ni même de croire que cela se soit jamais produit parmi les hommes. (I, 15) Leurs déclarations ayant été divulguées, tous devinrent furieux contre nous. C'est pourquoi certains qui, auparavant, à cause de leurs relations familières avec nous, étaient restés modérés, furent très irrités et grincèrent des dents contre nous. Ainsi s'accomplissait la parole de notre Seigneur : « *Un temps viendra où celui qui vous aura tués croira rendre un culte à Dieu* »⁷.

Une femme sous la torture, Blandine

(I, 16) Dès lors, les saints martyrs supportèrent des traitements qu'il est impossible de décrire. Satan mettait son point d'honneur à leur faire dire quelque blasphème. (I, 17) Chez les gens du peuple, chez le légat et les soldats, la colère atteignit son plus haut point contre Sanctus, le diacre de Vienne, contre Maturus, un nouveau baptisé mais un courageux athlète, contre Attale de Pergame, qui avait toujours été pour ceux d'ici une colonne et un

⁶ Thyeste et Œdipe, personnages de la mythologie grecque. Le premier dévora ses enfants et le second, sans les reconnaître, tua son père et épousa sa mère.

⁷ Jean 16, 2.

appui, et enfin contre Blandine. En la personne de Blandine, le Christ montra que ce qui paraît aux yeux des hommes sans beauté, simple, méprisable, est digne, aux yeux de Dieu, d'une grande gloire à cause de l'amour qu'on a pour lui, cet amour qui se montre dans ce qu'on est capable de faire et ne se vante pas d'une apparence extérieure. (I, 18) Nous tous, en effet, nous avons craint, et avec nous sa maîtresse – laquelle était aussi engagée dans le combat et au nombre des martyrs – que Blandine, dans cette lutte, ne soit pas capable, à cause de sa faiblesse physique, de faire avec assurance sa confession de foi. Mais Blandine fut remplie d'une telle force qu'elle épuisa et fit capituler tous ceux qui successivement la torturèrent de toutes les façons, du matin au soir. Eux-mêmes se reconnaissaient vaincus, ne sachant plus quoi lui faire, et ils s'étonnaient qu'elle respirât encore, quand tout son corps était brisé et ouvert. Ils avouaient qu'une seule espèce de ces tortures était suffisante pour arracher la vie à quelqu'un ; à plus forte raison, des tortures si cruelles et si nombreuses ! (I, 19) Cependant la bienheureuse, comme une courageuse athlète, trouvait une nouvelle jeunesse dans la confession de sa foi. C'était pour elle une reprise, un repos, un apaisement dans tout ce qui lui arrivait, que de dire : « *Je suis chrétienne et chez nous il n'y a rien de mauvais* ».

Un diacre de Vienne devant le tribunal

(I, 20) Quant à Sanctus, lui aussi, c'est avec un courage indicible, plus qu'humain, qu'il supportait toutes les cruautés qui lui venaient des hommes. Les impies espéraient, par la durée et la violence des tortures, lui faire dire quelque chose qu'il ne fallait pas dire. Mais Sanctus soutint leurs assauts avec une telle fermeté qu'il ne déclara ni son propre nom, ni celui de sa nation, ni celui de la cité dont il était originaire, ni s'il était esclave ou homme libre. À toutes les questions, il répondait en latin : « *Je suis*

chrétien » ; cette affirmation lui tenait lieu de nom, de cité, de race et de tout ; et les païens n'entendirent pas de lui une autre parole.

(I, 21) Alors le légat et les bourreaux rivalisèrent de cruauté envers lui à tel point qu'ils arrivèrent à ne plus savoir que lui faire. Pour finir, ils lui appliquèrent des lamelles de fer rougies au feu sur les parties du corps les plus délicates. (I, 22) Elles le consumaient, mais Sanctus restait inflexible et inébranlable, ferme pour confesser sa foi, recevant de la source céleste comme une rosée fortifiante l'eau vive qui sort des flancs du Christ⁸. (I, 23) Son pauvre corps témoignait de ce qui s'était passé : il n'était tout entier que meurtrissure et plaie ; recroquevillé sur lui-même, il n'avait plus une apparence humaine. Mais en lui le Christ souffrait et accomplissait une œuvre grande et glorieuse : il rendait impuissant l'Adversaire et montrait aux autres, comme en exemple, que rien n'est redoutable là où est l'amour du Père, rien n'est douloureux là où est la gloire du Christ.

(I, 24) Et, en effet, quelques jours plus tard les impies recommencèrent à torturer Sanctus. Ils pensaient qu'en infligeant les mêmes mauvais traitements à un corps tuméfié et à vif, ou bien on le ferait céder, au moment où il ne supportait même pas le contact des mains, ou bien il mourrait sous les tortures et inspirerait ainsi de la peur aux autres. Or, non seulement il n'arriva rien de pareil avec ce martyr, mais au contraire, contre toute attente, son pauvre corps se releva et se redressa au milieu de nouvelles tortures. Sanctus retrouva son aspect d'avant et l'usage de ses membres, en sorte que cette seconde épreuve fut pour lui non pas un mauvais traitement, mais sa guérison par la grâce du Christ.

⁸ Cf. *Jean* 7, 38.

Biblis avait renié...

(I, 25) Parmi les renégats, il y avait eu Biblis, que déjà le Diable croyait avoir engloutie⁹. Il voulut la faire à nouveau convaincre de blasphème et la fit mener à la torture pour la contraindre à nous attribuer des opinions athées. On la croyait désormais fragile et sans courage. (I, 26) Mais les tourments lui firent reprendre conscience et la réveillèrent comme d'un profond sommeil. Elle se rappela, grâce aux peines du moment, la peine éternelle de l'enfer et, au lieu de blasphémer, elle affirma au contraire : « *Comment pourraient-ils manger des petits enfants, ceux à qui il n'est même pas permis de se nourrir du sang des animaux privés de raison ?* »¹⁰. À partir de ce moment-là, elle confessa qu'elle était chrétienne et elle partagea le sort des martyrs.

Beaucoup meurent en prison

(I, 27) Comme la patience des martyrs avait, grâce à l'assistance du Christ, rendu vains les tourments des bourreaux, le Diable imagina d'autres moyens : la réclusion collective à l'étroit, dans l'obscurité d'un endroit très malsain, l'écartement des pieds dans les ceps¹¹ jusqu'au cinquième trou, et toutes les autres cruautés que des gardiens en colère et, dans le cas présent, possédés par le Diable, ont coutume d'infliger aux prisonniers. Ainsi, la plupart d'entre eux périrent d'étouffement dans le cachot,

⁹ « *Engloutie* » (et en II, 6 : « *faire rejeter vivants à la bête ceux qu'elle croyait avoir engloutis* ») : on voit, dans certaines sculptures du Moyen Age, le Démon représenté comme un monstre qui engloutit dans sa gueule les damnés, tout comme la baleine avalait Jonas infidèle à la mission que Dieu lui avait confiée.

¹⁰ Cf. *Actes* 15, 29. Les premières communautés chrétiennes observaient encore cette prescription d'origine juive.

¹¹ Sorte de pièce de bois percée à intervalles réguliers de trous, où s'emboîtaient les pieds des prisonniers. On pouvait ainsi écarteler ceux-ci progressivement jusqu'à ce que la mort s'ensuive.

ceux-là du moins pour qui le Seigneur voulut un pareil départ, et une telle manifestation de sa gloire. (I, 28) Car les premiers, qui avaient été cruellement torturés au point que, privés de tout soin, ils semblaient incapables de survivre, tinrent bon dans la prison. Bien plus, complètement abandonnés par les hommes, mais réconfortés par le Seigneur et retrouvant les forces du corps et de l'âme, ils stimulaient et encourageaient les autres. Au contraire, les derniers venus, récemment arrêtés, qui n'avaient pas encore été torturés, ne supportèrent pas l'accablement de la réclusion : ils en moururent.

L'évêque était parmi eux

(I, 29) Le bienheureux Pothin, à qui avait été confié le ministère de l'épiscopat à Lyon, avait alors plus de quatre-vingt-dix ans. Il était d'une extrême faiblesse physique, respirant avec peine, mais sous l'influence de l'Esprit et dans son désir ardent du martyre, il retrouvait des forces. On l'entraîna, lui aussi, au tribunal ; son corps, vieux et malade, l'abandonnait, mais en lui veillait son âme, pour que par elle le Christ fût glorifié. (I, 30) Emmené par les soldats au tribunal, il était escorté des magistrats de la ville et de tout le peuple qui poussait contre lui toutes sortes de cris comme s'il était lui-même le Christ ; il rendit un beau témoignage.

(I, 31) Interrogé par le légat sur le Dieu des chrétiens, il répondit : « *Tu le connaîtras, si tu en es digne* ». Du tribunal on l'entraîna sans ménagement et on lui fit subir des souffrances de toutes sortes. Ceux qui étaient près le brutalisaient sans arrêt à coups de poing et à coups de pieds, sans aucun égard pour son âge ; ceux qui étaient loin lui lançaient ce qui leur tombait sous la main ; tous pensaient qu'ils eussent été coupables et impies, s'ils s'étaient dispensés de quelque grossièreté à son égard. Ils croyaient ainsi venger leurs dieux. Pothin respirait à peine quand il fut jeté en prison : deux jours après, il rendit l'âme.

Les renégats ne sont pas épargnés

(I, 32) C'est alors que se réalisa une vue admirable de la providence de Dieu et que se manifesta sans mesure la miséricorde de Jésus, comme rarement cela était arrivé dans la communauté des frères, mais comme il convenait à la délicatesse du Christ. (I, 33) Ceux qui, lors des premières arrestations, avaient été renégats, se trouvaient eux aussi enfermés avec les autres et partageaient leurs souffrances. Dans cette circonstance, leur reniement ne leur était d'aucun secours, au contraire ; les uns, reconnaissant ce qu'ils étaient, étaient incarcérés comme chrétiens sans qu'aucun grief ne fût porté contre eux, et les autres étaient retenus au titre de meurtriers et de criminels, passant ainsi pour deux fois plus coupables que les autres. (I, 34) Les premiers trouvaient un allègement dans la joie du témoignage rendu, ainsi que dans l'espérance des promesses (divines), dans l'amour du Christ et dans l'Esprit du Père. Les seconds étaient vivement torturés par leur conscience au point que, dans les allées et venues, on les reconnaissait très bien à côté des autres. (I, 35) Les premiers s'avançaient, le visage rayonnant à la fois de joie, de gloire et de grâce, et leurs liens eux-mêmes semblaient de belles parures : ils étaient comme une fiancée ornée de vêtements brodés, frangés d'or ; ils exhalaient « *la bonne odeur du Christ* »¹², tellement que certains crurent qu'ils avaient été oints d'un parfum en usage dans le monde. Les seconds passaient tête basse, humiliés ; ils n'étaient pas beaux à voir, couverts de honte et injuriés par les païens qui les traitaient de lâches et de faibles ; ils étaient accusés de meurtres et ils avaient perdu leur titre d'honneur, de gloire et de vie. En voyant tout cela, les autres chrétiens furent consolidés dans leur foi et ceux qu'on arrêtait encore confessaient cette même foi sans hésiter, bien loin de penser à une dérobade que leur eût inspirée le diable.

¹² Cf. 2 Corinthiens 2, 15.

(I, 36) Ajoutant ici quelques détails à ce qui précède, la lettre reprend ainsi :

Par la suite, c'est sous les formes les plus diverses que se présentèrent les témoignages des martyrs au moment de leur sortie de ce monde : avec des fleurs différentes et de couleurs variées, ils tressèrent une seule couronne, qu'ils présentèrent au Père. Il fallait que ces généreux athlètes eussent à soutenir des combats de toutes sortes et qu'ils remportent une grande victoire pour recueillir la grande couronne de l'incorruptibilité.



Amphithéâtre des Trois Gaules à Lyon, quartier de la Croix-Rousse

Premières condamnations à la mort dans l'amphithéâtre

(I, 37) Maturus, Sanctus, Blandine et Attale furent ainsi conduits à l'amphithéâtre¹³ et livrés aux bêtes pour offrir au public le spectacle de l'inhumanité des païens – spectacle assuré aux dépens des nôtres durant la journée consacrée aux combats contre les bêtes. (I, 38) Maturus et Sanctus, dans l'amphithéâtre, passèrent une fois encore par toutes les tortures, comme si auparavant ils n'avaient rien souffert, ou plutôt, comme des combattants qui ont déjà vaincu l'Adversaire en plusieurs épreuves. Menant alors la lutte pour obtenir la couronne finale, ils supportèrent à nouveau la série des fouets en usage dans ces cas-là, ils furent traînés par les bêtes et subirent tout ce qu'un peuple déchaîné, chacun de son côté, criait et demandait, et surtout la chaise de fer, sur laquelle leurs corps se consumaient dans un nuage de fumée. (I, 39) Même alors cette foule n'arrêtait pas, mais se déchaînait toujours davantage : elle voulait avoir raison de la patience de ces martyrs. Malgré cela, elle n'entendait de la bouche de Sanctus rien d'autre que les mots de la confession de sa foi, ceux qu'il redisait continuellement depuis le début. (I, 40) Finalement, comme Maturus et Sanctus survivaient encore malgré ce long combat, on les égorgea. Ils avaient durant cette journée

¹³ Texte de la dédicace de l'amphithéâtre :

... E.TI(BERI). CAESARIS. AVG(VSTI). AMPHITHEATR(VM) ... (P)
ODIO. C(AIVS). IVL(IUS). C(AI). F(ILIVS). RVFVVS. SACERDOS. ROM(AE).
ET. AVG(VSTI) ... FILII. F(ILIVS). ET. NEPOS. EX. CIVITATE. SANTON(VM).
D(E). S(VA). P(ECVNIA). FECERUNT.



« (Pour le salut de) Tibère César Auguste, cet amphithéâtre (avec son podium) a été érigé aux frais de C. Julius Rufus, fils de Caius, prêtre de Rome et d'Auguste, et de son fils, de la tribu des Santons. »

tenu la place de tous les divers gladiateurs¹⁴ des combats singuliers et avaient été donnés eux-mêmes en spectacle au monde.

(I, 41) Blandine, elle, suspendue à un poteau, était exposée pour être la pâture des bêtes qu'on lâchait sur elle. En la regardant suspendue à cette espèce de croix, en l'entendant prier à haute voix, les combattants sentaient croître leur courage : au milieu de leur combat, ils voyaient, de leurs yeux de chair, à travers leur sœur, Celui qui a été crucifié pour eux afin de montrer à ses fidèles que tous ceux qui souffrent pour glorifier le Christ gardent toujours l'union avec le Dieu vivant. (I, 42) Comme aucune bête ne l'avait alors touchée, on la détacha du poteau et on la remit en prison, en réserve pour un autre combat. Ainsi, victorieuse dans plusieurs épreuves, elle rendit définitive la condamnation du perfide Serpent et encouragea ses frères, elle, petite, faible et méprisable, mais comme revêtue du Christ, le grand et invincible athlète. Elle terrassa l'Adversaire en beaucoup d'épreuves et mérita par son combat la couronne de l'incorruptibilité.

(I, 43) Attale, de son côté, fut réclamé à grands cris par la foule – car il était très connu. Il entra dans l'arène en lutteur entraîné par sa fidélité chrétienne ; il avait, en effet, toujours pratiqué l'authentique discipline du Christ, et il avait été au milieu de nous un témoin fidèle de la vérité. (I, 44) On lui fit faire le tour de l'amphithéâtre, précédé d'une pancarte sur laquelle on avait inscrit en latin : « *Voici Attale le chrétien* ». Le peuple se mit en rage contre lui, mais le légat, apprenant qu'il était citoyen romain, ordonna de le remettre avec les autres qui étaient dans le cachot.

¹⁴ Ceux qui, dans les jeux de l'amphithéâtre, luttaient, à mains armées, entre eux ou contre des bêtes fauves.

Le gouverneur consulte l'empereur Marc-Aurèle

Il envoya à l'empereur un message à leur sujet et attendit la réponse. (I, 45) Le temps qui s'écoula ne fut pas inutile ni sans fruit : grâce à leur patience, la miséricorde incommensurable du Christ se manifesta. En effet, par les vivants, les morts revenaient à la vie ; les martyrs communiquaient la grâce à ceux qui n'avaient pas rendu témoignage, et une immense joie survenait à la Vierge mère (l'Église)¹⁵, qui recouvrait vivants ceux dont elle avait avorté parce qu'ils étaient morts. (I, 46) Grâce aux martyrs, la plupart de ceux qui avaient renié se reprirent ; ils renaissaient et retrouvaient la vie ; ils apprenaient à confesser leur foi et, désormais vivants et vigoureux, ils se représentaient au tribunal pour y être de nouveau interrogés par le légat. Dieu leur rendait douce cette démarche, lui qui ne veut pas la mort du pécheur, mais facilite sa conversion.

Aux jours de la grande fête

(I, 47) L'empereur répondit qu'on soumit les chrétiens aux supplices, mais que, si certains reniaient, on les libérât. Comme c'était alors le commencement de la grande fête solennelle du pays – elle est très fréquentée et l'on y vient de tous les peuples (de la Gaule)¹⁶ –, le légat fit réunir les martyrs devant son tribunal pour les donner en spectacle et parader lui-même devant la foule. C'est pourquoi il les interrogea de nouveau. Ceux que l'on croyait posséder le droit de cité romain, il les fit décapiter ; les autres, il

¹⁵ Ce parallèle entre la Vierge Marie et l'Église n'est pas rare dans l'Antiquité chrétienne : à cette époque, Clément d'Alexandrie, après avoir rappelé la naissance virginale du Christ, écrit ceci : « *Il y a un seul Père de l'univers, un seul Verbe de l'univers, et aussi un seul Esprit Saint, partout identique, il y a aussi une seule vierge devenue mère et j'aime l'appeler l'Église* » (*Pédagogue* 1, 42, SC 70, p. 187).

¹⁶ Cette fête solennelle est bien connue : c'est la célébration du culte de l'empereur et de la déesse Rome par les délégués des soixante cités des Trois Gaules (provinces d'Aquitaine, Lyonnaise et Belgique). C'était effectivement la plus grande fête de toute la Gaule (la Narbonnaise restant à part, et les Germanies aussi). Le supplice des chrétiens va prendre, de ce fait, un retentissement considérable.

les envoya aux bêtes. (I, 48) C'est alors que la gloire du Christ se manifesta magnifiquement en ceux qui avaient auparavant renié : maintenant, à la surprise des païens, ils confessent leur foi ! On les interrogeait à part, parce qu'on pensait les libérer immédiatement ; mais, comme ils confessaient leur foi, ils grossirent le lot des martyrs. Ceux qui restèrent en dehors, ce furent ceux qui n'avaient jamais eu une ombre de foi, ni fait l'expérience du vêtement nuptial (du Baptême), ni pensé à la crainte de Dieu. Par leur volte-face, ils diffamaient la voie chrétienne ; ce sont les « *fils de la perdition* »¹⁷. (I, 49) Tous les autres cependant se rangèrent du côté de l'Église.

Alexandre et Attale dans l'arène

Pendant qu'on les interrogeait, il y avait là un certain Alexandre, phrygien de naissance, médecin de profession. Il avait passé de nombreuses années dans les Gaules et était connu de presque tous à cause de son amour de Dieu et de la liberté de sa parole ; il possédait vraiment un don apostolique. Debout près du tribunal, il exhortait du geste les chrétiens à confesser leur foi et semblait à ceux qui entouraient le tribunal comme une mère qui enfante. (I, 50) Les gens de la populace s'irritèrent de voir ceux qui auparavant avaient renié, confesser maintenant leur foi. Ils poussèrent des cris contre Alexandre, qu'ils tenaient pour responsable de ce revirement ; alors le légat le fit comparaître et lui demanda qui il était. Comme il répondait qu'il était « *chrétien* », le légat se mit en colère et le condamna aux bêtes.

Le lendemain, Alexandre parut dans l'arène avec Attale. Le gouverneur, en effet, voulant plaire à la foule, livra encore une fois ce dernier aux bêtes. (I, 51) Tous deux passèrent par tous les instruments de torture inventés pour l'amphithéâtre et soutinrent un très rude combat. À la fin, ils furent eux aussi mis à mort. Alexandre ne fit entendre ni le moindre gémissement ni même le

¹⁷ Cf. *Jean* 17, 12.

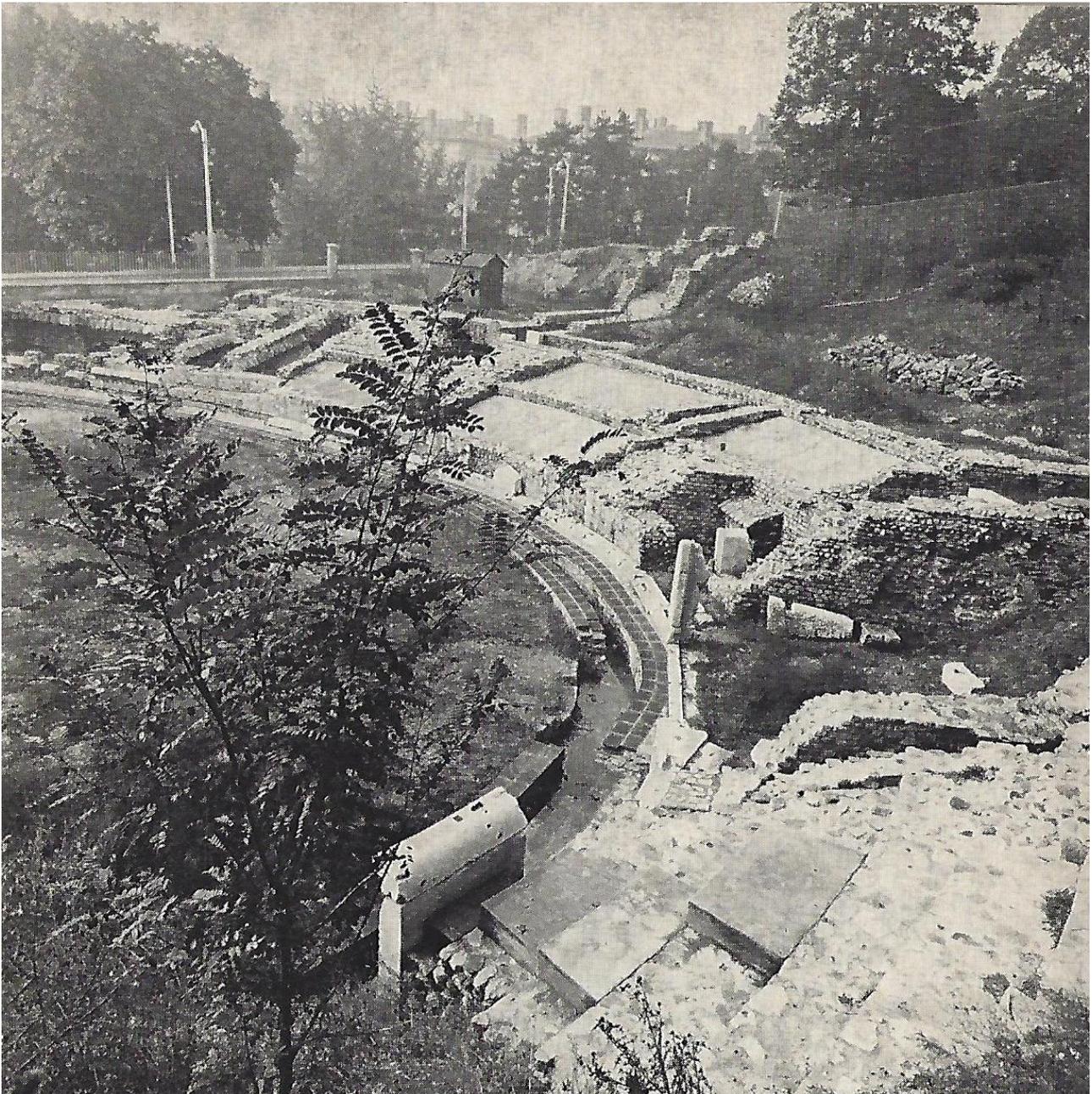
moindre murmure, mais dans son cœur il s'entretenait avec Dieu. (I, 52) Attale, lui, avait été placé sur la chaise de fer et y brûlait de tous côtés ; comme la fumée s'élevait de son corps, il s'adressa à la foule en latin : « *Eh bien ! c'est cela, manger de la chair humaine : c'est ce que vous faites ! Nous, nous ne sommes pas des anthropophages et nous ne faisons rien de mal !* » Et, comme on lui demandait quel est le nom de Dieu, il répondit : « *Dieu n'a pas de nom comme en portent les hommes* ».

Le dernier combat de Blandine

(I, 53) Après tout cela, le dernier jour des combats singuliers, on introduisit à nouveau dans l'amphithéâtre Blandine en même temps que Pontique, un jeune garçon de quinze ans. Chacun des jours précédents, on les avait amenés pour voir les tortures des autres. On s'efforçait de les contraindre à jurer par les idoles, mais ils restèrent fermes et ne prêtèrent aucune attention à ces insistances. La foule alors fut prise d'une fureur sauvage contre eux, sans aucune pitié pour l'âge du jeune garçon, sans aucun égard pour la femme. (I, 54) On les soumit à toutes les épreuves et on les fit passer par toute la série des tortures, en les prenant à part, tour à tour, pour essayer de les faire blasphémer. On ne put y réussir. Pontique était soutenu par sa sœur, et les païens eux-mêmes voyaient que c'était elle qui l'encourageait et l'affermissait. Quand il eut généreusement supporté toutes sortes de tortures, il rendit l'âme. (I, 55) La bienheureuse Blandine, la dernière de tous, comme une noble mère¹⁸ qui, après avoir encouragé ses enfants, les a envoyés en avant victorieux vers le Roi, subissait à son tour la rigueur de tous les combats soutenus par ses enfants. Maintenant elle se hâtait de les rejoindre, heureuse et rayonnante de joie à cause de ce départ, comme si elle était conviée à un repas de noces et non pas livrée aux bêtes. (I, 56) Après les fouets, après les bêtes, après le gril, on finit par la jeter

¹⁸ Cf. 2 *Macchabées* 7, 21 et suiv.

dans un filet et l'exposer ainsi à un taureau. Bien des fois projetée en l'air par cet animal, elle ne s'apercevait même plus de ce qui lui arrivait, absorbée qu'elle était dans l'espérance et l'attente de sa foi, et dans son entretien avec le Christ. On l'égorgea, elle aussi, et les païens eux-mêmes reconnaissaient que jamais chez eux une femme n'avait supporté autant de pareils tourments.



Amphithéâtre des Trois Gaules à Lyon, quartier de la Croix-Rousse

Les cendres des martyrs dans les eaux du fleuve

(I, 57) Eh bien, même alors, ni la fureur ni la cruauté des païens à l'égard des saints ne se trouvèrent satisfaites. Excités par la Bête sauvage, les gens de ces tribus sauvages et barbares retrouvaient difficilement le calme. Leur fureur prit un autre tour et se déchaîna particulièrement contre le corps de leurs victimes. (I, 58) Avoir été vaincus ne leur inspirait aucune honte, dépourvus qu'ils étaient de sentiments humains ; bien au contraire, cela enflammait encore leur colère, comme celle d'une bête sauvage. Le légat et le peuple manifestaient sans souci de la justice la même haine contre nous. Ainsi fut accomplie la parole de l'Écriture : « *Que l'impie soit encore plus impie et que le juste soit encore plus juste* »¹⁹. (I, 59) Ils jetèrent donc aux chiens ceux qui avaient péri d'étouffement dans la prison. On prit soin de faire surveiller les corps nuit et jour, de peur que quelqu'un des nôtres ne les ensevelît. En même temps, on exposa ce que les bêtes et le feu avaient laissé de leurs victimes, les membres déchirés ou carbonisés, les têtes et les troncs de ceux qui avaient été décapités, le tout sans sépulture. Les soldats surveillaient les restes des martyrs à longueur de journée.

(I, 60) Parmi les païens, certains rageaient et grinçaient des dents contre les martyrs, cherchant à exercer sur eux une vengeance supplémentaire. D'autres se moquaient et se gaussaient, tout en exaltant leurs idoles, auxquelles ils attribuaient le châtement des chrétiens. D'autres, plus équitables, paraissaient dans une certaine mesure compatir ; ils critiquaient toutefois vivement les martyrs, en disant : « *Où est leur dieu et à quoi leur a servi le culte qu'ils ont préféré à leur propre vie ?* ». (I, 61) Telle était, dans sa diversité, l'attitude des païens. Chez nous, c'était une grande affliction, parce qu'on ne pouvait pas mettre les corps en terre. La nuit ne nous servait de rien. Les soldats ne se laissaient pas persuader par l'argent et les supplications ne les faisaient pas fléchir : ils prenaient toutes les mesures nécessaires pour garder

¹⁹ Cf. *Apocalypse* 22, 11.

les corps, comme s'ils devaient avoir grand profit à priver ces corps de sépulture.

(I, 62) Ensuite, un peu après, la lettre poursuit :

Après que les corps des martyrs eurent été ainsi de diverses manières exposés pour servir d'exemple et laissés dehors pendant six jours, on les brûla et on les réduisit en cendres. Les impies balayèrent ensuite ces cendres jusqu'au Rhône, fleuve tout proche, de telle sorte qu'il ne restât d'eux sur cette terre même plus une relique. *(I, 63) Ils agissaient ainsi comme s'ils étaient capables de vaincre Dieu et de priver ses saints de la nouvelle naissance. Ils voulaient, disaient-ils, « qu'ils n'aient même pas l'espérance de cette résurrection, dont la conviction leur fait introduire chez nous un culte étranger et nouveau, leur fait mépriser les tortures et les rend prêts à marcher même à la mort avec joie. Nous allons voir maintenant s'ils ressusciteront et si leur dieu peut les aider et les arracher à nos mains. »*

(Chapitre II)

(II, 1) Tels sont les événements qui sont arrivés sous l'empereur (Marc Aurèle) dans les Églises du Christ – et ces événements permettent de supposer, par un raisonnement naturel, ce qui s'est produit également dans les autres provinces. Il vaut la peine d'y ajouter d'autres passages pris dans le même texte ; ils décrivent la modestie et l'humanité des martyrs dont nous avons parlé et ils le font dans les termes suivants :

Ils réservaient au Christ le titre de martyr

(II, 2) Ceux-ci furent aussi des imitateurs zélés du Christ, qui « de condition divine, n'a pas regardé comme une usurpation

d'être égal à Dieu »²⁰. C'est à ce point que, placés dans une situation aussi glorieuse, ayant rendu témoignage non pas une ni deux fois, mais à plusieurs reprises, ayant été, d'autre part, exposés aux bêtes, restant couverts de brûlures, de plaies, de meurtrissures, ils ne se proclamaient pas eux-mêmes martyrs et ils ne nous permettaient pas non plus de les appeler de ce nom. Au contraire, si quelqu'un d'entre nous, une fois dans une lettre ou une conversation, les appelait martyrs, ils lui en faisaient les plus vifs reproches. (II, 3) Car ils étaient heureux de réserver le titre de martyr au Christ, « *le martyr fidèle et authentique, le premier-né d'entre les morts, le dispensateur de la vie divine* »²¹. Ils rappelaient ceux qui dans le passé avaient déjà subi le martyre et disaient : « *Sont des martyrs ceux que le Christ a jugé bon de prendre au moment de leur confession, en scellant leur témoignage par leur mort ; tandis que nous, nous ne sommes que des confesseurs humbles et modestes* ». Ils demandaient d'une façon pressante à leurs frères avec des larmes, que l'on priât assidûment pour qu'ils atteignissent le terme final. (II, 4) Ils montraient en acte la force de leur témoignage en s'adressant aux païens avec beaucoup de liberté, et ils rendaient évidents leurs nobles sentiments par leur patience, sans craindre ni trembler. Quant au titre de martyrs, ils le refusaient de la part de leurs frères, remplis qu'ils étaient de respect pour Dieu.

Ils partirent dans la joie et dans la paix

(II, 5) *Et voici encore ce que dit la lettre un peu plus loin*

Ils s'humiliaient eux-mêmes « *sous la main puissante* »²², qui maintenant les a placés bien haut. Dans la situation où ils étaient, ils plaidaient pour tous, mais n'accusaient personne ; ils libéraient tous les autres, mais n'enchaînaient personne. Comme Etienne, le

²⁰ *Philippiens 2, 6.*

²¹ Cf. *Apocalypse 1, 5 ; 3, 14 et Actes 3, 15.*

²² Cf. *1 Pierre 5, 6.*

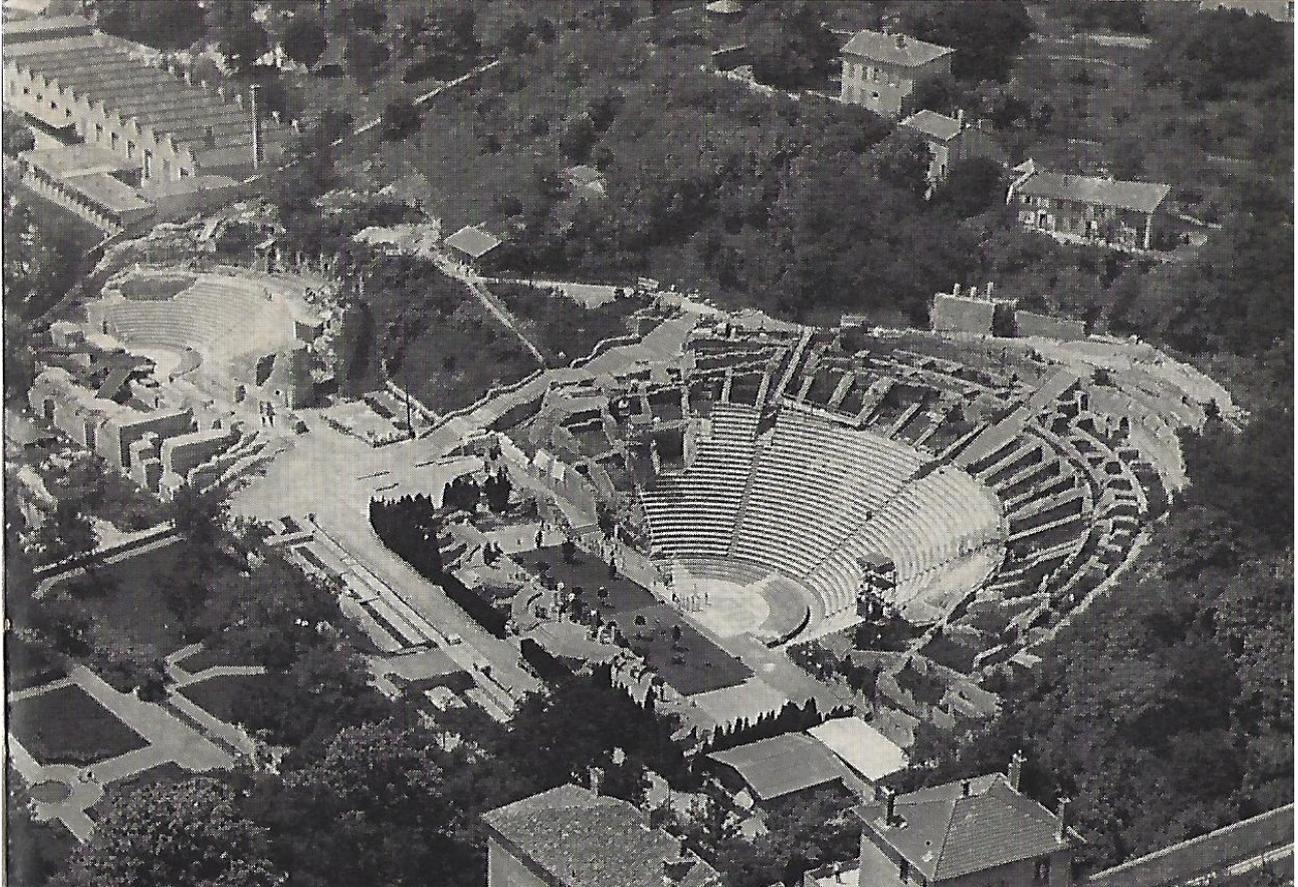
martyr parfait, ils priaient pour leurs bourreaux : « *Seigneur, ne leur impute pas cette faute* »²³. Si Etienne implorait ainsi en faveur de ceux qui le lapidaient, combien plus le faisait-il pour ses frères.

(II, 6) Plus loin, la lettre dit encore :

Telle fut – et de quelle grandeur ! – la lutte qu’ils menèrent, animés par une authentique charité, contre l’Adversaire, pour étouffer la Bête et lui faire rejeter vivants ceux qu’elle croyait déjà avoir définitivement engloutis. Car ils ne se vantèrent pas aux dépens de ceux qui avaient lâché pied. Au contraire, ce qu’ils avaient en surabondance, ils le réservaient à ceux qui étaient plus démunis, avec des entrailles maternelles ; versant sur eux beaucoup de larmes, ils demandaient au Père la vie. *(II, 7)* Il la leur donna, et ils la partagèrent avec ceux qui étaient proches. Ils s’en allèrent vers Dieu, vainqueurs de toute manière ; ayant toujours aimé la paix et nous l’ayant assurée, c’est avec cette paix qu’ils partirent vers Dieu, sans laisser d’inquiétude à leur mère (l’Église), ni de cause de dissension ou de lutte à leurs frères, mais au contraire la joie, la paix, la concorde et l’amour.

(II, 8) Tout cela, cette tendresse des bienheureux martyrs à l’égard des frères qui avaient failli, il est utile de l’avoir sous les yeux, en face de l’attitude inhumaine et impitoyable de ceux qui se sont acharnés ensuite sans ménagement sur les membres du Christ.

²³ Actes 7, 60.



Théâtres sur la colline de Fourvière à Lyon

(Chapitre III)

Un épisode de prison : Alcibiade

(III, 1) Le même écrit des martyrs susdits contient encore un autre récit digne de mémoire qu'on ne peut pas refuser de porter à la connaissance du lecteur. (III, 2) Le voici :

L'un d'eux, Alcibiade, menait une vie tout à fait austère et, au début, il ne prenait sa part d'absolument rien ; il n'usait comme nourriture que de pain et d'eau ; même en prison, il essaya de vivre de la sorte. Attale, après le premier combat qu'il livra dans l'amphithéâtre, apprit par une révélation qu'Alcibiade ne faisait pas bien de ne pas se servir des créatures de Dieu et qu'il donnait

aux autres un exemple de scandale. (III, 3) Alcibiade fut convaincu ; il prit, sans scrupule, de toute nourriture, et rendit grâces à Dieu. Car les martyrs n'étaient pas sans être visités par la grâce de Dieu ; l'Esprit Saint était leur conseiller.

Cela suffit sur ce point. (III, 4) Montan et ses disciples, Alcibiade et Théodote, commençaient alors depuis peu, en Phrygie, à répandre auprès de beaucoup leur conception de la prophétie. En effet, les nombreuses autres merveilles du charisme divin qui s'accomplissaient jusqu'à cette époque en différentes églises faisaient croire à beaucoup de monde que ces hommes-là aussi prophétisaient.

Comme précisément il y avait désaccord à leur sujet, les frères de Gaule à leur tour soumettent leur jugement sur eux, jugement prudent et tout à fait orthodoxe, en y joignant aussi diverses lettres que les martyrs morts chez eux avaient écrites, quand ils étaient encore en prison, aux frères d'Asie et de Phrygie, ainsi qu'à Eleuthère, alors évêque des Romains, pour négocier en faveur de la paix des églises²⁴.

²⁴ Le montanisme est une hérésie née vers 160 en Phrygie, terre très chrétienne d'Asie Mineure. Montan disait avoir des révélations spéciales concernant la proximité de la fin des temps et prônait un grand ascétisme pour y préparer les fidèles. Il créa une nouvelle Église qui s'opposait à l'Église existante. Cette hérésie troublait les chrétiens bien au-delà de l'Asie mineure, et jusqu'à Rome. Les confesseurs de Lyon donnent leur avis, car ils ont une autorité spirituelle particulière dont ils sont bien conscients, comme le montre aussi leur billet en faveur d'Irénée.

(Chapitre IV)

Lettre des martyrs pour recommander Irénée

(IV, 1) Les mêmes martyrs présentaient aussi Irénée, qui était déjà prêtre de la communauté de Lyon, à l'évêque de Rome dont nous venons de parler et portaient sur lui un témoignage très chaleureux, comme le montrent les paroles que voici :

(IV, 2) Que tu te réjouisses en Dieu ! C'est l'objet de notre prière encore et toujours, Père Éleuthère.

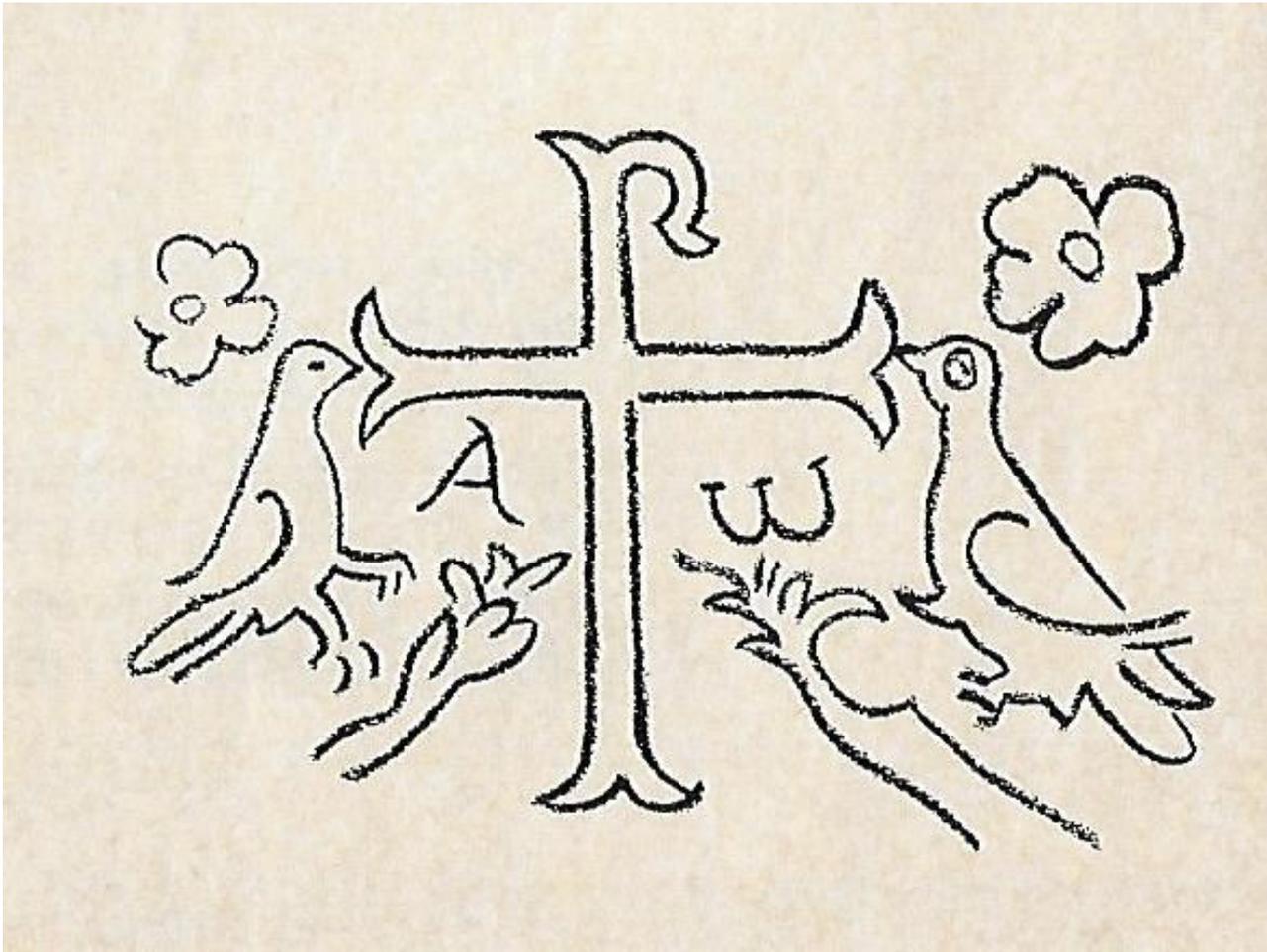
Nous avons chargé notre frère et compagnon Irénée de te porter cette lettre, et nous te demandons de faire grand cas de lui car il est un zélateur de l'Alliance du Christ. En effet, si nous pensions que le rang confère la justice, c'est comme prêtre de l'Église, ce qu'il est réellement, que nous te l'aurions d'abord recommandé.

(IV, 3) A quoi bon donner la liste des martyrs qui se trouve dans l'écrit que nous avons cité. Il présente d'un côté ceux qui sont morts par décapitation, d'un autre ceux qui furent jetés en pâture aux bêtes, puis ceux qui sont morts en prison, enfin le nombre des confesseurs qui ont alors survécu.

Il sera facile à quiconque le désire de connaître ces listes très complètes en prenant en mains la lettre que nous avons placée, comme je l'ai dit, dans le Recueil des martyrs²⁵.

Voilà ce qui se passait sous Antonin.

²⁵ Un exemplaire de l'adaptation latine de Rufin, traducteur d'Eusèbe au début du V^e siècle, contient cette liste ; de même le martyrologe dit hiéronymien et le *De gloria martyrum* de Grégoire de Tours. Le martyrologe contient quarante-huit noms, mais qui ne correspondent pas forcément à quarante-huit personnes, car il peut y avoir pour les chrétiens citoyens romains des noms doubles ou même triples. Ceux qui moururent dans l'amphithéâtre étaient distingués de ceux qui moururent en prison.



Documents liturgiques sur les martyrs de Lyon

L'édition de 1956 du *Martyrologe romain* consacrait à ce groupe de martyrs une courte notice au 2 juin (le quatrième jour des nones de juin) : « A Lyon, en Gaule, les saints martyrs Pothin évêque, Sanctus diacre, Vettius Épagathe, Maturus, Pontique, Biblis, Attale, Alexandre et Blandine, avec beaucoup d'autres. Les généreux combats qu'ils soutinrent à diverses reprises, à l'époque de Marc-Aurèle Antonin et de Lucius Verus, sont rapportés dans la Lettre que l'Église de Lyon écrivit aux Églises d'Asie et de Phrygie. Parmi eux Blandine, malgré la faiblesse de son sexe, la délicatesse de sa complexion, la bassesse de sa condition, soutint les plus violents et les plus longs assauts. Demeurée inébranlable jusqu'à la fin, elle fut égorgée et suivit au martyre ceux qu'elle y exhortait. »²⁶

La notice du nouveau Martyrologe au 2 juin²⁷ est plus détaillée : « A Lyon, en Gaule, les saints martyrs Pothin évêque, et

²⁶ Quarta post typicam editio (éd. Johson et Ward, CLV, Edizioni Liturgiche, Roma, 1998, pp. 133-134) die 2 iunii (quarto nonas iunii, n. 3) : « Lugdúni, in Gállia, sanctorum Mártyrum Pothíni Epíscopi, Sancti Diáconi, Vétii Epágathi, Matúri, Póntici, Bíblidis, Attali, Alexándri et Blandínæ, cum áliis multis ; quorum fórtia et iteráta certámina, témpore Marci Aurélii Antoníni et Lúcii Veri, Ecclésiæ Lugdunénsis epístola, ad Ecclélias Asiæ et Phrýgiæ scripta, recénsset. In his sancta Blandína, sexu infírmior, córpore imbecíllior, conditióne deiéctior, diuturnióra et acerbióra certámina súbiens, et fortis adhuc pérmanens, gládio iuguláta, céteros secúta est, quos hortabátur ad palmam. »

²⁷ *Martyrologium Romanum*, 2004, p. 318, die 2 iunii (quarto nonas iunii, n. 2) : « Lugdúni in Gállia, sanctorum mártyrum Pothíni, epíscopi, et Blandínæ cum quadragínta et sex sóciis (*), quorum fórtia et iteráta certámina, témpore Marci Aurélii imperatóris, Ecclésiæ Lugdunénsis epístula ad Ecclélias Asiæ et Phrýgiæ scripta recénsset. In his Pothínus epíscopus nonagenárius, in cárcerem proféctus, paulo post spíritum réddidit ; álii páriter in cárcere occubuérunt, álii vero ante innúmera mília hóminum ad spectáculum congregatórum in médio arénæ statúti : qui cives Románi repéрти essent, cápite plectebántur, céteri vero béstiis tradebántur. Novíssime Blandína, in diuturnióra et acerbióra certámina data, gládio dénique iuguláta, quos ad palmam hortabátur, céteros secúta est. »

Blandine, avec 46 compagnons, dont les généreux combats qu'ils soutinrent à diverses reprises, à l'époque de l'empereur Marc-Aurèle, sont rapportés dans la Lettre que l'Église de Lyon écrivit aux Églises d'Asie et de Phrygie. Parmi eux, Pothin, âgé de 90 ans, enfermé dans un cachot, rendit peu après l'esprit. Certains de ses compagnons, moururent pareillement dans un cachot, les autres livrés en spectacle au milieu d'une arène, sous les yeux de plusieurs milliers de spectateurs. Ceux qui furent reconnus comme citoyens romains eurent la tête tranchée ; les autres furent livrés aux bêtes. En dernier lieu Blandine, exposée aux plus violents et aux plus longs assauts et finalement égorgée, suivit au martyre ceux qu'elle y exhortait. »

Collecte des martyrs de Lyon dans le rit romano-lyonnais

Omnípotens Deus, qui beáti
 Pothíni Mártiris tui atque
 Pontíficis nostri prædicatióne,
 Sociorúmque eius fortitúdine,
 patres nostros sedéntes in
 ténebris et umbra mortis
 illumináre dignátus es : concéde
 nobis, quæsumus ; ut tanti
 beneficii semper mémores,
 fidem quam profitémur iúgiter
 opéribus nostris ostendámus.
 Per Dóminum.

Dieu tout-puissant qui, par la
 prédication du bienheureux
 Pothin, votre martyr et notre
 pontife, et par la force d'âme de
 ses compagnons, avez daigné
 illuminer nos Pères, assis dans
 les ténèbres et l'ombre de la
 mort, accordez-nous, nous vous
 en prions, de garder à jamais le
 souvenir d'un tel bienfait, afin
 de témoigner sans cesse par nos
 œuvres, de la foi que nous
 professons.

Une note (*) précise le nom des 46 martyrs compagnons de saint Pothin et de sainte Blandine : « Quorum nomina : sancti Zacharias presbyter, Vetius Epagatus, Macarius, Asclibiades, Silvius, Primus, Ulpus, Vitalis, Comminus, October, Philomenus, Geminus, Iulia, Albina, Grata, Æmilia, Potamia, Pompeia, Rodana, Biblis, Quartia, Materna, Helpis, Sanctus diaconus, Maturus neophytus, Attalus pergamenus, Alexander phrygius, Ponticus, Istus, Aristeus, Cornelius, Zosimus, Titus, Iulius, Zoticus, Apollonius, Geminianus, Iulia altera, Ausona, Æmilia altera, Iamnica, Pompeia altera, Domna, Iusta, Trophima, Antonia. »